

Axa France attribue au groupe de distribution Schiever son trophée de la prévention entreprise en santé prévoyance

Pour la seconde année consécutive, le groupe Axa a délivré aujourd'hui, vendredi 27 mars 2009, ses « Trophées de la Prévention Entreprise » destinés à récompenser les meilleurs programmes de prévention mis en place par les entreprises, en collaboration avec un agent général du groupe. Après avoir concerné en 2008 des démarches de prévention dans les domaines de « l'automobile, la responsabilité civile et l'incendie », les trophées ont portés en 2009 sur les artisans et les entreprises du bâtiment, l'immobilier et la santé prévoyance. Dans ce dernier domaine, c'est le groupe de distribution français Schiever (associé au groupe Auchan et exploitant des hypermarchés et des supermarchés dans le nord-est de la France et en Pologne - notamment Atac, Maximarché - ainsi que des magasins de bricolage comme Weldom, une enseigne textile comme Kiabi ou des restaurants de la chaîne Flunch) qui a été primé pour le lancement de son programme de prévention des risques.

Un total de 131 dossiers de candidatures ont été déposés pour cette deuxième édition des trophées (contre 111 l'an dernier). Chaque lauréat bénéficie pendant trois ans d'une réduction de moitié de sa prime d'assurance annuelle (soit « jusqu'à 20 000 euros de prime par an hors taxe »). Dans le domaine de la prévention « immeuble », c'est l'administrateur de biens et syndic « Gauthier immobilier », basé à Saint-Mandé (Val-de-Marne) qui a été primé au niveau national et dans celui de la prévention « artisans et entreprises du bâtiment », c'est l'entreprise « Evasol » spécialiste de l'énergie solaire et photovoltaïque, basé à Limonest (Rhône) qui a été choisi pour être le lauréat national. Par ailleurs, une douzaine d'autres entreprises ont reçu un trophée régional, chaque trophée étant délivré à des entreprises issues de cinq grandes interrégions.

Le groupe multi-enseignes Schiever, basé à Avallon (Yonne) emploie quelque 6500 collaborateurs dans une centaine de métiers (métiers d'agents logistique, caristes, chauffeurs, réceptionnaires, etc.). Il a lancé trois principales actions dans le domaine de la prévention santé : la mise en place de moniteurs métiers, la participation à la conception de nouveaux outils pour les salariés et enfin une action anti-addiction, le président du conseil de surveillance du groupe, Vincent Picq, faisant remarquer que les addictions aux drogues constituent pour les entreprises un problème croissant.

30 000 ENTREPRISES ADHÉRENTES AUX PROGRAMMES DE PRÉVENTION D'AXA

Ainsi pour la première catégorie d'action, le groupe permet à ses salariés de bénéficier d'une formation « gestes et postures » délivrée par un organisme extérieur. Cette formation vise à leur enseigner « les techniques qui permettent de prendre un colis sans risquer de se faire mal au dos » et de savoir transmettre leur savoir à leurs collègues de travail. de même une formation similaire est proposée pour la conduite des chariots élévateurs. Vincent Picq est par ailleurs président de la FCD (Fédération du commerce et de la distribution) en Bourgogne dont un groupe de travail conçoit avec des professionnels « de nouvelles vitrines froides où les produits seront plus accessibles pour les vendeurs ». Enfin, le groupe développe actuellement un programme de lutte contre les addictions.

Axa France qui publiera au début du mois prochain la cinquième édition de son baromètre prévention, compte actuellement 115 000 entreprises clientes (de trois salariés et plus). Les programmes de prévention que le groupe a lancé pour ses entreprises clientes à partir de 2005 sont passés de 5 600 adhésions en 2006, à près de 30 000 aujourd'hui. La charte santé prévoyance lancée en septembre 2007, compte aujourd'hui 130 adhérents.